

Académie de Poitiers	SESSION JUIN 1999	Feuille 1/6	N° d'anonymat
<u>EXAMEN</u> : BEP SECTEUR INDUSTRIEL	<u>DUREE</u> : 0 H 30	<u>COEF</u> : 1	VSP-B-I
<u>Epreuve</u> : Vie sociale et professionnelle			
NOM :	Prénom :		

x

<u>EXAMEN</u> : BEP Secteur industriel	VSP-B-I	N°
<u>Epreuve</u> : Vie sociale et professionnelle		

Epreuve : Vie Sociale et Professionnelle

Consignes au candidat

- Exigences :
 - Devoir bien présenté
 - Phrases claires et bien construites
- Si ces exigences ne sont pas respectées, un point sera retiré

 ne pas ajouter de copie

Note en points entiers /20

--

NE RIEN INSCRIRE DANS CETTE PARTIE

✂




NE RIEN INSCRIRE DANS CETTE PARTIE

N°

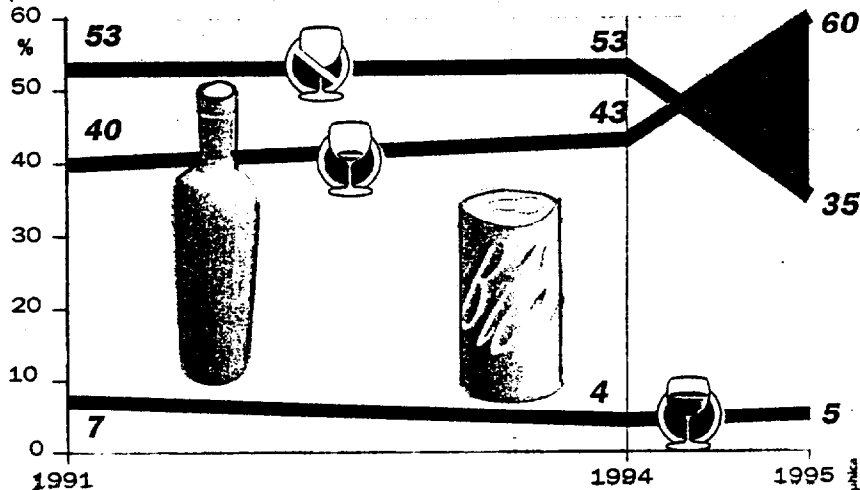
A - SANTE (10 points)

1 - Lisez le Document 1 ci-dessous. Quelle conclusion peut-on tirer au sujet de la consommation d'alcool chez les jeunes entre 1991 et 1994 ? (3 points)

La consommation d'alcool chez les jeunes

 Régulier  Rare occasionnel  Non consommateur

Évolution de la consommation d'alcool chez les jeunes
(tous alcools confondus)



Sources: enquête du Comité français d'éducation pour la santé du 14 au 22 avril 1995 auprès de jeunes âgés de 12 à 18 ans

Les Graphiques

.....
.....
.....

2 - Citez au moins une raison qui incite les jeunes à consommer de l'alcool : (1 point)

.....
.....

NE RIEN INSCRIRE DANS CETTE PARTIE



NE RIEN INSCRIRE DANS CETTE PARTIE

Feuille 3/6

N°

3 - Recherchez des moyens de lutte contre l'alcoolisation des jeunes (en citer au moins deux) :
(1 point)

.....
.....
.....

4 - C'est la veille des vacances de Noël. Le chef d'entreprise de *Bernard DUVAL* autorise un repas de fin d'année sur le lieu de travail de 12 h à 14 h. *Bernard*, buveur occasionnel, participe à ce repas. Son taux d'alcoolémie à 14 h est de 1,5 g/l lorsqu'il reprend son travail.

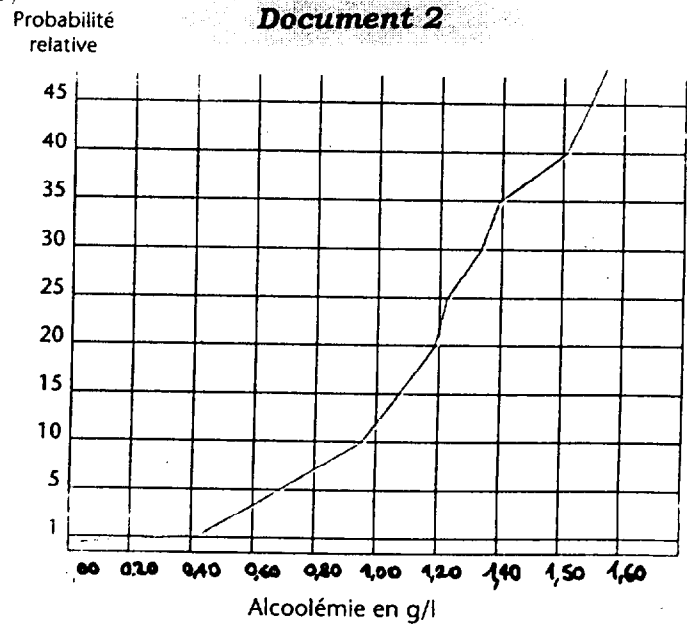
4.1 Qu'est-ce que l'alcoolémie ? (1 point)

.....
.....
.....

4.2 Observez le document ci-contre et donnez pour chaque taux d'alcoolémie cité ci-dessous la probabilité de risque d'accidents : (3 points)

- ♦ 0,50 g/l ⇒
- ♦ 1,20 g/l ⇒
- ♦ 1,50 g/l ⇒

**Probabilité relative
d'être responsable d'un accident**



NE RIEN INSCRIRE DANS CETTE PARTIE

✂

NE RIEN INSCRIRE DANS CETTE PARTIE	Feuille 4/6
------------------------------------	-------------

N°

5 -Déduisez-en l'effet de l'alcoolémie sur les risques d'accident. (1 point)

.....
.....

B - ENTREPRISE ET VIE PROFESSIONNELLE (10 points)

Voici un extrait du code du travail :

ARTICLE L.232-2 DU CODE DU TRAVAIL
« ... Il est interdit à toute personne d'introduire [...] pour y être consommées par le personnel toutes boissons alcoolisées autre que le vin, la bière, le cidre. Il est interdit à tout chef d'établissement [...] à toute personne ayant autorité sur les ouvriers et employés, de laisser entrer ou séjourner [...] des personnes en état d'ivresse. »

Document 3

1 -Qu'est-ce que le code du travail ? (1 point)

.....
.....
.....

2 -Quelle décision le chef d'entreprise doit-il prendre face au problème d'alcoolisme au travail ? (2 points)

.....
.....
.....

NE RIEN INSCRIRE DANS CETTE PARTIE



NE RIEN INSCRIRE DANS CETTE PARTIE

N°

3 -Le contrat de travail qu'a signé *Bernard DUVAL* au début du mois se trouve *Document 4* en annexe.

Qu'est-ce qu'un contrat de travail ? (1 point)

.....
.....
.....
.....

4 -Etudiez le contrat de travail et la liste d'informations jointe. Replacez ces rubriques en notant la lettre correspondante à côté des bonnes flèches. (6 points)

Compétences évaluées
- Mobiliser des connaissances. - Recueillir des informations. - Inventorier les mesures individuelles et collectives.

NE RIEN INSCRIRE DANS CETTE PARTIE

✕

NE RIEN INSCRIRE DANS CETTE PARTIE

Feuille 6/6

N°

Document 4

SIPRAMEX
14 Faubourg de l'Ehr
59000 LILLE

Lille le

CONTRAT DE TRAVAIL

M Prénom.....
Né(e) le à
Adresse

Est engagé(e) à compter du et pour une durée indéterminée

Emploi.....Lieu de travail.....

Service

Salaire mensuel.....pour un horaire de 39 heures/semaine

Conformément aux dispositions de la convention collective du
....., votre coefficient hiérarchique est de.....

Bénéfice de 2,5 jours de congés payés par mois de travail.

Le présent engagement ne deviendra définitif qu'à l'expiration d'une
période d'essai fixée à

En exécution des dispositions prévues à l'article 5 du règlement intérieur,
le présent engagement pourra être résilié à tout moment sans préavis ni
indemnité, par les deux parties, au cours de la période d'essai et moyen-
nant un préavis de 1 mois en dehors de cette période.

M.....s'engage à respecter les
clauses du règlement intérieur de l'entreprise.

Fait en double exemplaire

L'intéressé, A.....le.....
Le directeur

- A : Durée des congés payés
- B : Identité de l'entreprise
- C : Durée de la période d'essai
- D : Date de début du contrat
- E : Durée du contrat
- F : Identité du salarié

- G : Titre ou catégorie d'emploi
- H : Convention collective
- I : Lieu de travail
- J : Montant de la rémunération
- K : Durée du préavis
- L : Durée du travail